



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Chaufferie-des-Minguettes-une>

Conseil Municipal du 14 mars 2011

Chaufferie des Minguettes : une bonne production !

- Conseil Municipal - Mandat 2008-2014 -

Date de mise en ligne : lundi 21 mars 2011

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Je profite de cette délibération pour vous informer officiellement d'une très bonne nouvelle. La chaufferie bois reconstruite fonctionne et fonctionne très bien. Elle a produit 14 815 MWh sur le troisième trimestre 2010. On peut noter que la première chaufferie avait produit 6142 MWh sur la même période en 2005.

Elle a produit 8533 MWh sur deux mois en 2011 et proche de ses objectifs. Je rappelle que de toutes les façons les abonnés paient depuis le 1 novembre 2010 40% au tarif bois, quelque soit la production réelle, et que si l'objectif est dépassé, les abonnés en bénéficieront.

La seule difficulté étant en faite la livraison du bois ne volume que l'installation peut brûler et des aménagements et de chargement des camions.

De plus, nous avons arrêté totalement la consommation de CHV depuis ce mois de mars et les travaux de la nouvelle chaufferie gaz avancent normalement. Nous avons donc une installation désormais meilleure que les normes puisque notre chaufferie bois n'émet que 30mg de poussière par m³ quand la norme nous en autorise 50.

Et surtout, nous sommes désormais pratiquement indépendant du fuel et donc des évolutions du prix du pétrole puisque nous aurons l'hiver prochain 40% de tarif biomasse et 55% de tarif gaz.

Le réseau de chaleur Vénissien est sorti des difficultés dans lesquelles l'avait plongé le raté industriel du concepteur constructeur de la première chaufferie. La démonstration est faite que le problème ne venait pas de la biomasse mais bien de l'installation. L'affaire en justice qui suit sont cours devra en tenir compte.

Pierre Alain Millet